



La Ville vous informe

Édition mai 2023



Photo: Louis-Philippe Cusson

Les oiseaux migrateurs commencent tout juste leur arrivée dans nos arbres, la nature s'éveille de son sommeil réparateur. Les enfants retrouvent le plaisir du vélo et de la planche à roulettes. Les sourires de nos voisins s'illuminent à coup de bonjour et de soleil éblouissant. Bienvenue cher printemps!

Bac brun – collectes estivales

À partir du **22 mai jusqu'à la fin du mois de septembre**, votre bac brun sera ramassé toutes les semaines. Rappel: n'oubliez pas de mettre votre bac au bord du chemin à chaque collecte, même s'il n'est pas plein.

Consultez le calendrier des collectes 2023 sur le site Internet www.lebacbrun.com ou par téléphone au 1 833 BAC BRUN. **À Matane, on a le compost à cœur!**



Bibliothèque municipale

- **Dimanche 7 mai à 10 h**: fabrication d'une carte pour la fête des Mères avec Linda Aubut. C'est gratuit, et ouvert à tous. Inscription au 418 562-9233.
- **Samedi 27 mai à 10 h**: conte « Boucles d'or » avec Marie-Brigitte Lehouillier, pour les jeunes de 3 à 7 ans.
- **Tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h**: animation thématique pour les tout-petits, en collaboration avec la Maison des familles. Pour réserver sa place, téléphonez au 418 562-0918.

Programmation estivale

La programmation « Les loisirs au rythme des saisons » édition été 2023 sera disponible **dès le 17 mai** sur notre site Internet, soyez prêts!

Utilisation de l'eau potable

Voici un rappel concernant les **conditions d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc municipal**. Pour plus d'information, contactez-nous au 418 562-2334.

Activités	Sujets	Jours	Heures
Arrosage	Pelouse, fleurs, arbres et arbustes, manuel ou automatique ou arroseur oscillant	<ul style="list-style-type: none"> ○ Numéros <u>pairs</u>: Mardi ○ Numéros <u>impairs</u>: Jeudi 	Entre 19 h et 21 h
	Nouvelles plantations et ensemencement	Permis requis : Tous les jours, durant 15 jours, à partir du début des travaux	Entre 19 h et 21 h
	Fleurs, arbres, arbustes	Tous les jours, manuel seulement	Entre 19 h et 7 h
Lavage	Véhicules: Tous les jours, avec boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique ou d'un seau de lavage manuel.		
	Entrées d'auto, patios, murs extérieurs (lors de rénovations): permis requis . L'utilisation d'une machine à pression est obligatoire.		
	Nonobstant ce qui précède, le lavage des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment peut être effectué <u>sans permis</u> du 15 mai au 15 juin inclusive-ment. L'utilisation d'une machine à pression est obligatoire.		
Remplissage piscine et spa	Tous les jours, entre 0 h et 6 h		

Le non-respect du règlement est considéré comme une infraction passible d'amende.

Collecte d'encombrants et collecte des résidus verts – printemps 2023

Un service de ramassage d'encombrants et de résidus verts destinés aux propriétés résidentielles est organisée prochainement. Ces collectes se feront en cinq parties distinctes pour autant de secteurs:

Secteur/quartier	Collecte d'encombrants	Collecte des résidus verts
Saint-Rédempteur	Lundi 15 mai	Lundi 22 mai
Centre-ville, Place Chaleur, Grand-Détour et route 195	Lundi 15 mai	Lundi 22 mai
Petit-Matane (partie de Saint-Jérôme-de-Matane)	Mercredi 17 mai	Mercredi 24 mai
Bon-Pasteur et Matane-sur-Mer	Lundi 15 mai	Lundi 22 mai
Saint-Luc-de-Matane	Mercredi 17 mai	Jeudi 25 mai

La collecte peut durer plus d'une journée par secteur. Comme il est impossible de prévoir l'ordre des rues, assurez-vous de placer vos encombrants et résidus verts près de la rue avant 7 heures à la date indiquée pour votre secteur. Vous pouvez aussi placer les matières au chemin la veille de la collecte.

Ne sont pas admis dans la collecte d'encombrants:

- Résidus dangereux*
- Rebuts de construction, rénovation et démolition* (sont acceptés: chauffe-eau, toilette, évier et porte)
- Pneus*
- Appareils électroniques et informatiques*
- Résidus verts*
- Rebuts non volumineux pouvant être déposés dans un bac roulant
- Rebuts des institutions, commerces et industries

* Peuvent être acceptés à l'écocentre situé au 330, rue Yves-Bérubé, à Matane (418 562-5023)

Sont admis dans la collecte des résidus verts: les feuilles mortes, résidus de déchaumage et autres résidus végétaux. Les branches doivent être en section de 1,5 m [5'] ou moins et attachées en petits paquets. Veuillez noter que les résidus végétaux et les branches sont ramassés séparément.

RAPPEL: seuls les sacs en papier sont autorisés dans la collecte des résidus verts. Les sacs en plastique ne sont plus tolérés.

Si parfois on vous oublie lors de ces collectes, bien vouloir appeler au 418 562-5116 (poste 0) et quelqu'un s'occupera d'envoyer un véhicule.

Heures d'ouverture de l'écocentre

1^{er} mai au 31 octobre 2023

- Lundi au vendredi: 7 h à 17 h
- Samedi: 8 h à 17 h
- Dimanche: fermé

Budget participatif : soumettez vos idées !

Vous avez un projet en tête et vous souhaitez le présenter au budget participatif? Rendez-vous sur le site www.budgetparticipatifmatane.com pour prendre connaissance des détails de la démarche. Vous avez jusqu'au **31 mai** pour nous soumettre une idée de projet par formulaire web.

Prochaine étape: Une rencontre d'échange le 6 juin pour préciser votre idée avec les professionnels de la Ville et les membres du comité et confirmer l'admissibilité de votre projet.

Ventes de garage 2023

C'est le début de la saison des ventes de garage!

Les personnes intéressées à ce que leur adresse soit publiée dans le journal L'Avantage gaspésien doivent nous transmettre leurs coordonnées **au plus tard 15 jours avant la tenue d'une vente de garage** au 418 562-2333, poste 2052 ou à urbanisme@ville.matane.qc.ca.

C'est gratuit!

Dates des ventes de garage	Dates limite d'inscription
19, 20, 21 et 22 mai 2023	3 mai 2023
26, 27 et 28 mai 2023	12 mai 2023
23, 24 et 25 juin 2023	9 juin 2023
28, 29 et 30 juillet 2023	14 juillet 2023
4, 5 et 6 août 2023	21 juillet 2023
1, 2, 3 et 4 septembre 2023	18 août 2023

Demandes de permis de construction

Veuillez vérifier auprès du Service de l'urbanisme si un permis est nécessaire avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété.

Vous pouvez contacter le Service de l'urbanisme:

- Par téléphone: 418 562-2333, poste 2052 du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 45 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
- Par courriel: urbanisme@ville.matane.qc.ca

Pour plus d'information, visitez la page Permis et certificats, sur le site Internet de la Ville de Matane.

Matane